

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 58 (1949)
Heft: 3

Artikel: L'accident de ski
Autor: Gut, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

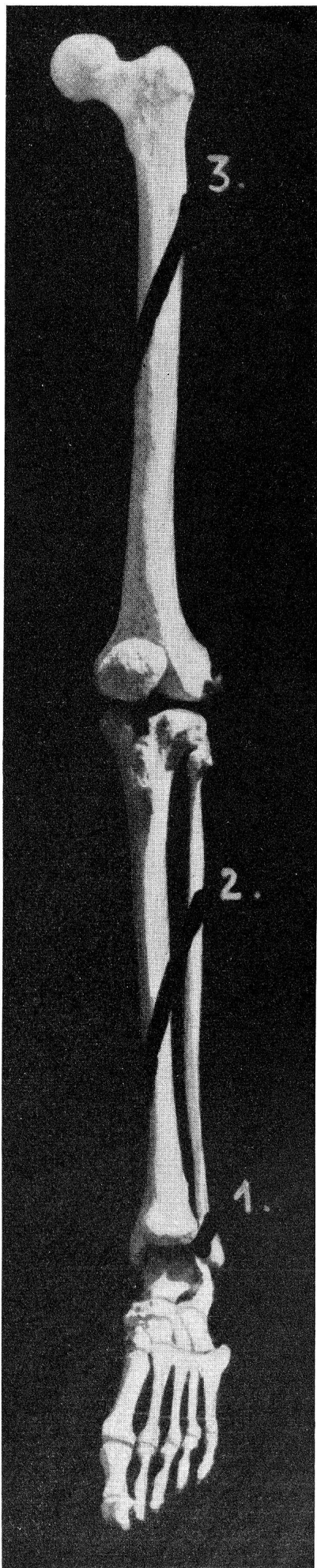
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ACCIDENT DE SKI

Par

LE D^r PAUL GUT, ST-MORITZ

Chef du service de secours de la Fédération suisse de ski



Chaque métier a ses accidents de travail caractéristiques, inhérents au métier lui-même, que l'on peut en quelque sorte appeler des «accidents normaux». Cette vérité est valable également dans le domaine du sport. Elle ne signifie pas, toutefois, qu'un accident normal est un accident obligatoire, mais qu'il est, si l'on veut, l'«accident-type» de tel ou tel sport; typique par sa fréquence, par la manière dont il se produit et par son mécanisme. Ainsi, parmi tous les sportifs, le skieur est sans conteste le spécialiste des fractures de jambes. Ceci, tout d'abord, parce que la jambe est, si l'on peut dire, le levier du ski et que les os n'ont qu'une capacité de torsion très restreinte; ensuite, parce qu'il s'agit souvent d'un entraînement insuffisant ou d'une technique imparfaite du skieur lui-même.

Le progrès a rendu notre existence beaucoup plus facile qu'auparavant. Cependant, il est hors de doute que cette facilité est nuisible à notre santé physique et morale. C'est pourquoi la pratique d'un sport, non seulement nous procure l'exercice physique dont nous manquons, mais compense aussi dans une certaine mesure les effets néfastes de notre vie trop confortable. Il est évident que les paresseux, ainsi que ceux qui passent leurs vacances à faire la grasse matinée ou à fréquenter les restaurants et les bars, ne risquent pas d'être victimes d'un accident de sport. Seuls des hommes actifs et énergiques peuvent les craindre.

Celui qui est sûr de lui réussit dans tout ce qu'il entreprend. Mais celui qui dépasse la limite de ses forces ne réussit, le plus souvent, qu'à échouer dans une clinique ou sur une table d'opération. Dans le but, précisément, de venir en aide le plus rapidement possible à ces victimes d'accidents de montagne, des cours de samaritains ont été organisés et ont même été rendus obligatoires pour les instructeurs suisses de ski. En outre, la Fédération suisse de ski et le Club alpin suisse ont créé chacun un «département des secours», dirigé par un médecin et disposant d'un important matériel.

La victime de la montagne qui se trouve sur la table d'opération ou devant l'appareil Röntgen a déjà derrière lui les moments les plus difficiles et les plus pénibles. Ce n'est pas sans raisons que les médecins de montagne et les médecins militaires alpins s'efforcent d'assurer le transport des blessés dans les meilleures conditions possibles et cherchent, dans ce but, à perfectionner sans cesse les moyens de transport. Dans ce domaine, il existe en

Le skieur se fracture plus souvent la jambe gauche que la droite. En effet, la majorité des hommes étant droitiers, leur jambe gauche est de ce fait plus faible que la droite, tout au moins tant qu'un entraînement prolongé n'aura pas permis un fonctionnement symétrique et harmonieux de tous les membres. Le mécanisme de l'accident est le plus souvent une torsion. Sur notre cliché: 1: fracture du péroné; 2: fracture de la jambe; 3: fracture de la cuisse.



Poste de secours au terminus d'un ski-lift.

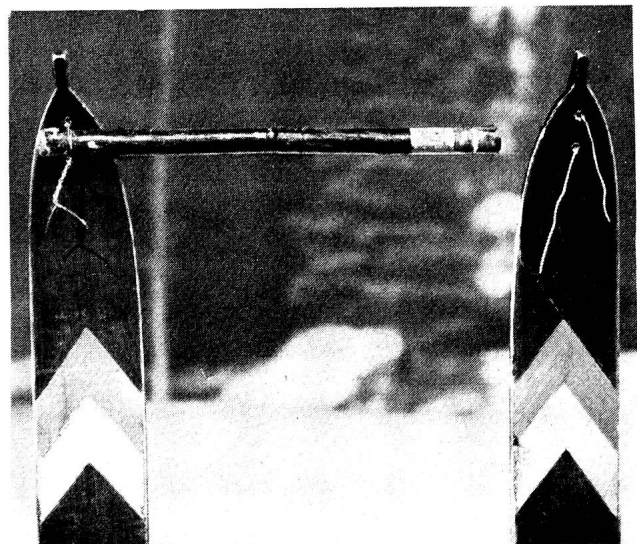
Suisse une littérature abondante et instructive. L'agenda 1949 de l'Alliance suisse des samaritains, par exemple, contient plusieurs photographies et clichés Röntgen pris par notre service sanitaire qui a fonctionné durant les Jeux Olympiques d'hiver de 1948. Nous y constatons qu'à l'exception d'un coup de pistolet tiré par un Suédois dans la jambe d'un gendarme grison, pendant le pentathlon militaire, les quelques accidents graves dont il est fait mention se sont produits au cours de compétitions de ski.

Les services de secours, pour les accidents survenant sur les pistes de ski, sont organisés en Suisse d'une façon remarquable. Aux points de départ des pistes, et tout spécialement aux terminus des funiculaires et des ski-lifts, des équipes de secours sont prêtes à tout instant à répondre aux appels qui pourraient parvenir des téléphones SOS répartis tout au long du parcours. Ces équipes disposent de luges de secours, de matériel de pansement, de médicaments, de thermos, de cognac, etc.

Le touriste alpin, lui, est en général capable de se débrouiller seul, à condition d'avoir dans son sac le matériel minimum nécessaire, et de

posséder les connaissances suffisantes pour pouvoir, cas échéant, improviser une luge de secours avec des skis.

Nous pouvons affirmer, sans exagération, que la Suisse, berceau de l'idéal Croix-Rouge, peut servir de modèle à maints pays dans le domaine des secours en montagne, qu'il s'agisse de l'hiver ou de l'été. Citons à ce sujet, et pour terminer, le spirituel écrivain Peter Pee, qui écrit dans son livre «Quatre aux sports d'hiver»: «Voici déjà la luge de secours. Splendide, comme tout marche à souhait. J'ai toujours affirmé qu'il n'y a rien de mieux que l'organisation! Chez nous, en Suisse, il y a toujours une luge de secours à portée de la main.»



Luge de secours improvisée.

Les skis sont réunis par les bâtons de ski, préalablement brisés à la longueur voulue. Les trous sont percés dans les rainures des skis et les attaches doivent être faites avec de petits câbles. La distance entre les skis ne doit pas excéder 30 centimètres. (Extrait de notre manuel de secours alpins.)